

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 46 (1942)

Artikel: 77me assemblée générale : discours de bienvenue
Autor: Frepp, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555152>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

77^{me} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DISCOURS DE BIENVENUE

PAR M. GEORGES FREPP
président de la section de la Prévôté

*Sans musique, sans chansons,
Que serait la vie ?*

En plaçant cette journée sous le signe de la bonne humeur et dans une atmosphère tout imprégnée de chansons et de mélodies du pays, permettez-moi de vous dire

Mesdames,
Messieurs et chers émulateurs,

tout le plaisir que nous avons de vous recevoir à Moutier.

Après le luxe et la somptuosité de l'hôtel de ville bâlois, tout spécialement de la magnifique salle du Grand Conseil et de l'hôtel des Trois Rois de Bâle, la réception d'aujourd'hui vous paraîtra peut-être un peu simple, mais la comparaison entre l'opulente cité rhénane et le chef-lieu de la Prévôté n'est pas possible, et si les émulateurs savent apprécier le confort et le luxe des palais, ils savent aussi faire les distinctions nécessaires et s'accommodeent fort bien de locaux moins somptueux. Ce qu'ils apprécient surtout, c'est un accueil chaleureux et cordial. Et pour ne le céder en rien à nos amis de Bâle, à vous, Mesdames, nous adressons notre plus gracieux sourire... — oh ! je sais bien que sous ce rapport, il ne nous est pas possible de concurrencer M. le secrétaire central, mais que voulez-vous, on fait ce qu'on peut ! — avec vous, Messieurs, nous échangeons de cordiales poignées de mains, et à vous tous, chers émulateurs, figures sympathiques que nous aimons tant revoir, nous disons de cœur : Soyez les bienvenus ! Nous n'aurions garde d'oublier la vénérable personne que vous représentez, qui fête cette année ses nonante-cinq printemps : la Société jurassienne d'Emulation. Nous lui présentons nos hommages, et si nous avons voulu la recevoir au Foyer et à la Maison des Oeuvres, c'est bien pour qu'elle se sente chez elle, pour que, chers amis émulateurs, vous vous sentiez chez vous. Et je vous redis, comme dans le refrain d'une chanson de fête de Jâmes Juillerat : A Moutier, soyez les bienvenus !

Société jurassienne d'Emulation ! Elle a gardé tout son prestige dans notre bonne cité prévôtoise. Je n'en veux pour preuve que le zèle et l'empressement de tous et de chacun à seconder dans leur travail les organisateurs de l'assemblée d'aujourd'hui. C'est d'abord la Bourgeoisie de Moutier qui, rappelant à l'Etat de Berne sa promesse, lui demande de rétablir pour la séance de l'Emulation l'inscription dans les gorges de Court datant de 1752 sous le règne du prince-évêque Joseph-Guillaume Rinck de Baldenstein. Remarquez la coïncidence : 1752 - 1942, cent nonante ans, soit juste le double de l'âge de l'Emulation jurassienne ! C'est encore la Bourgeoisie, de concert avec la Municipalité, — collaboration de bon augure ! — qui estiment que les séances comme celles-ci creusent l'estomac, et qu'entre l'administratif et l'historique, les émulateurs accepteront bien un petit réconfort ! Ce sont ensuite les paroisses protestante et catholique qui, aimablement, mettent à disposition leurs vastes et beaux locaux du Foyer et de la Maison des Oeuvres. L'on aura ainsi l'illusion de passer de la Prévôté Sur les Roches, protestante, à la Prévôté Sous les Roches, catholique. Avec un peu d'imagination, on pourra aussi très bien se représenter MM. les émulateurs dans le rôle de Leurs Excellences de Berne venant rendre visite à Moutier à leurs fidèles combourgeois de la Prévôté, et qui, rentrant par le Petit Val et la Courtine, acceptent avec plaisir de s'asseoir à la table du Révérendissime abbé de Bellelay ! Puis c'est l'Ecole secondaire, dont les élèves viendront ce matin souligner par des chants les biographies de trois musiciens de chez nous. Cet après-midi, on entendra soliste, chœur d'hommes et chœur mixte de circonstance chanter encore des airs de nos compositeurs aimés. L'orchestre Mascotte a voulu également agrémenter la journée, de même que les Nouveaux Compagnons, mais chut ! n'en disons pas trop. Les peintres prévôtois sont, eux aussi, de la fête, puisque leur exposition s'est ouverte aujourd'hui même dans les locaux de l'hôtel de la Gare. Vous aurez de même apprécié à sa juste valeur le geste du Comité du Foyer de prolonger à votre intention l'exposition du Vieux-Moutier. Enfin, le « Petit Jurassien », encore tout à la joie de son cinquantenaire, complimente en ce jour son aînée, Dame Emulation. Et tout cela, bien simplement, dans le seul but de faire plaisir.

Maintenant, Mesdames et Messieurs, un peu d'histoire : C'est de règle et de bonne tradition dans notre société. Je ne m'amuserai pas à vous dire ce qui s'est passé à Moutier depuis cinquante ans. « Le Petit Jurassien », dans son numéro du cinquantenaire, s'en est chargé et l'a fait d'excellente façon. Je remonterai donc un peu plus haut dans l'histoire. A la séance de l'Emulation de 1890, M. Casimir Folletête, dans un magistral exposé sur la Prévôté de Moutier-Grandval pendant la Révolution jusqu'à son annexion à la France, avait montré comment, grâce à la combourgeoisie qui le liait à la

puissante république de Berne, notre petit pays n'avait pas été occupé par les troupes françaises en 1792, qu'il avait ainsi échappé aux excès de la Terreur. — Le surnom de Terre Sainte donné au Val Terbi vient de cette époque. — Il terminait par ces remarques pertinentes : « On comprend que les habitants de cette contrée se soient attachés à Berne, et que plus tard, quand il s'agira de fixer le sort de l'ancienne principauté épiscopale de Bâle, les Prévôtois, sans hésitation aucune, demanderont le rattachement de leur contrée au canton de Berne. » Ce fait est prouvé sans doute possible par le même Casimir Folletête dans son ouvrage sur les origines du Jura bernois. Et, véritablement, il faut reconnaître que la Prévôté de Moutier-Grandval est restée la terre jurassienne la plus fortement attachée à Berne. A ce propos, je m'en vais vous faire part d'un incident assez curieux qui, je crois, vaut la peine d'être conté. Au cours des travaux de révision pour l'introduction du registre foncier fédéral dans la commune de Moutier, nous avons trouvé une parcelle de nonante-huit centiares, formée par le chœur du temple Saint-Germain, et appartenant à l'Etat de Berne. Qu'était-il arrivé ? Dans les années 1860, lors de la construction du temple Saint-Germain, sur l'emplacement de l'antique collégiale, l'Etat de Berne avait versé un subside assez important et s'était réservé la propriété du chœur de l'église. Cette situation a duré jusqu'en 1912, date à laquelle l'Etat a rétrocédé le chœur du temple à la paroisse protestante. Vous figurez-vous le chœur de l'église Saint-Pierre à Porrentruy ou de l'église Saint-Marcel à Delémont propriété de l'Etat ? A quel dessein obéissait la puissante république de Berne en agissant de la sorte ? Etait-ce pour se gagner à jamais le cœur de ses administrés, les Prévôtois ? Vous savez que, parfois, le cœur a ses raisons !... Il faut avouer en tout cas que si c'était là le but gouvernemental, il aurait été atteint, car les Prévôtois ont toujours été et sont encore à l'heure actuelle de chauds partisans de leurs anciens combourgeois de Berne. Il fallait, en effet, être Prévôtois pour tenir cette gageure : faire acclamer à Porrentruy, vous m'entendez bien, à Porrentruy, la réunion du Jura au canton de Berne. Cela se passait en 1908, lors du festival (Festspiel) donné à l'occasion de la fête cantonale de musique. Et ces trois Prévôtois, vous les avez déjà nommés : l'auteur, Hippolyte Sautebin, de Saicourt ; les compositeurs, Louis Chappuis, de Mervelier, et Jâmes Juillerat, de Sornetan !

Mesdames et Messieurs,

Il me reste encore quelque chose à vous dire : Dans le courant du mois de juin 1942, la Société des chanteurs suisses a fêté le centenaire de sa fondation. Au cours de la manifestation officielle, M. Etter, président de la Confédération a remercié, au nom du Conseil fédéral, les chanteurs suisses d'avoir grandement contribué

au développement culturel du pays et de tout le travail fourni pour le maintien, l'accroissement et l'élévation de l'esprit national et patriotique. Ces buts sont aussi ceux de la Société jurassienne d'Emulation, et il nous a paru indiqué d'associer l'Emulation, lors de son assemblée générale de 1942, à la célébration de ce centenaire. Une partie importante de notre patrimoine jurassien, les œuvres — chants et musique — de nos compositeurs risquent de se perdre si quelqu'un ne les rassemble. C'est pour obvier en quelque sorte à ce danger pendant qu'il en est temps encore, et pour combler une lacune dans les « Actes », que les biographies de trois musiciens de chez nous, avec la liste aussi complète que possible de leurs œuvres, figurent au programme de la partie littéraire. Tout ne mérite peut-être pas de passer à la postérité, mais tout, non plus, ne doit pas tomber dans l'oubli. Ce n'est qu'un commencement, et nous espérons bien que le tour des autres musiciens de chez nous, plus particulièrement de Neuenschwander, Ruegg, Steiner, viendra aussi. Et pour vous donner un avant-goût des productions que vous entendrez au cours de la journée, je m'en vais vous dire les paroles de Virgile Rossel de ce fameux chant du Jura de Neuenschwander :

*O mon cher Jura, ma verte prairie,
Aux vallons riants, aux sombres forêts,
J'entends s'éveiller la saison fleurie
Tes jours sont si doux, tes matins si frais.
Ton printemps m'enchante, tes jours sont si doux,
Ton printemps m'enchante, Et je chante.*

*O mon vieux Jura, mon humble patrie.
Je sais des pays plus beaux et plus grands.
Mais toi c'est toujours la maison chérie
Tu n'as qu'à sourire, et tu me reprends !
Toi c'est mon cœur même, quand tu me souris,
Toi c'est mon cœur même, Et je t'aime !*

C'est dans ces sentiments que je déclare ouverte la 78^e assemblée de la Société jurassienne d'Emulation. M. le président central voudra bien en présider les délibérations.

Moutier, 3 octobre 1942.